



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2022
À 19H30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

4. SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

4.1. Adoption des procès-verbaux - Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2021 et celui des séances extraordinaires du 16 décembre 2021, tels que soumis.

5. RÈGLEMENTS

5.1. Adoption du Règlement RV-1522-9 - Règlement RV-1522-9 modifiant les dates d'échéance des versements des taxes foncières prévues au Règlement RV-1522 sur la perception des taxes foncières municipales et autres compensations.

5.2. Adoption du Règlement RV-1702 - Règlement RV-1702 prévoyant l'établissement de plans et devis pour la construction d'une caserne de pompiers et décrétant un emprunt à cette fin.

5.3. Adoption du Règlement RV-1703 - Règlement RV-1703 sur le financement des dépenses et sur l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2022.

5.4. Adoption du Règlement RV-1704 - Règlement RV-1704 sur la contribution au financement des services d'eau, d'égout et d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2022.

5.5. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1707 - Règlement RV-1707 décrétant des travaux de fondations, bordures et de pavage sur une partie de la rue des Francs-Bourgeois à l'intersection du boulevard de la Grande-Allée et leur financement par emprunt.

5.6. Avis de motion et dépôt du Règlement RV-1708 - Règlement RV-1708 décrétant des travaux de réfection de sections de toiture à l'usine d'épuration et un emprunt à cette fin.

6. FINANCES

6.1. Rapport sur les autorisations de dépenses - Prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses pour la période du 12 novembre au 16 décembre 2021.

6.2. Sommaire mensuel des déboursés - Prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1er au 30 novembre 2021.

6.3. Liste des certificats de paiement - Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie en date du 5 janvier 2022, révisée par le Service des finances le 10 janvier 2022 montrant un total de 532 237,15 \$ et en autoriser le paiement.

- 6.4. **Allocation de transition** - Procéder au versement d'une allocation de transition conformément à l'article 9 du Règlement RV-610 sur le traitement des membres du conseil et à la Loi sur le traitement des élus municipaux.
- 6.5. **Municipalité régionale de Comté de Thérèse-De Blainville - Versement de la quote-part** - Autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 98 500 \$.
- 6.6. **Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) - Versement de la quote-part** - Autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 1 962 244 \$.

7. AFFAIRES DU CONSEIL

- 7.1. **Désignation du maire suppléant** - Désigner, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes, le maire suppléant à compter du 19 janvier 2022 jusqu'à la désignation de son remplaçant.

8. ADMINISTRATION

- 8.1. **Vente pour non-paiement de taxes du 16 mars 2022 - Ordre de vendre** - Ordonner à la greffière de faire vendre à l'enchère publique le 16 mars 2022, les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie, pour l'année 2020 et les années antérieures.
- 8.2. **Vente pour non-paiement de taxes du 16 mars 2022 - Liste des immeubles et frais** - Autoriser la trésorière à dresser la liste des immeubles qui seront vendus à l'enchère et les frais pour chacun.
- 8.3. **Vente pour non-paiement de taxes du 16 mars 2022 - Mesures alternatives et mandat au procureur de la Ville** - Autoriser la greffière à prendre toute mesure alternative, mandater le procureur de la Ville et retirer de la liste tout immeuble sur lequel seront constatées des irrégularités de nature à compromettre la validité de la vente ou dont le montant est minime.
- 8.4. **Vente pour non-paiement de taxes du 16 mars 2022 - Mandat au huissier** - Autoriser la greffière à mandater un cabinet d'huissiers comme officier chargé de la vente aux enchères.
- 8.5. **Vente pour non-paiement de taxes du 16 mars 2022 - Autorisation à la trésorière à enchérir** - Autoriser la trésorière à offrir au nom de la Ville le montant des arrrages dus à la Ville et aux commissions scolaires sur les immeubles faisant l'objet de la vente aux enchères.
- 8.6. **Vente pour non-paiement de taxes du 16 mars 2022 - Signature des actes relatifs à la vente** - Autoriser la greffière à signer tout document nécessaire ou utile relatif à la vente aux enchères ainsi que tout acte de retrait ou de vente définitive.
- 8.7. **Soumissions - Fourniture d'alun liquide à l'usine d'épuration - 1er février 2022 au 31 janvier 2023 - Contrat 2021-1882** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.8. **Soumissions - Analyse de l'eau potable, des eaux usées et des boues de l'usine d'épuration - 1er mars 2022 au 28 février 2023 - Contrat 2021-1884** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.9. **Soumissions - Fourniture de polymère à l'usine d'épuration - 1er février 2022 au 31 janvier 2023 - Contrat 2021-1885** - Accuser réception d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions et décision sur l'octroi du contrat.
- 8.10. **Mandat au procureur - Projet de développement résidentiel Le Papineau** - Mandater le cabinet PFD avocats afin de représenter les intérêts de la Ville dans le cadre du dossier d'aménagements paysagers et d'aménagement de l'espace parc du développement résidentiel Le Papineau.

- 8.11. **Mandat au procureur - Substitution de procureurs - Les Entreprises de construction Ventec inc.** - Substituer les avocats qui assureront la défense de la Ville dans le cadre de la demande introductive d'instance par Les Entreprises de Construction Ventec inc. afin que le cabinet Borden Ladner Gervais LLP représente les intérêts de la Ville pour les prochaines étapes de cette affaire.
- 8.12. **Transaction - Délai additionnel pour travaux - 34, avenue des Mille-Îles** - Approuver le projet de transaction accordant un délai additionnel d'un an afin que soient complétés certains travaux au 34, avenue des Mille-Îles, ordonnés par un jugement rendu par la Cour supérieure dans le dossier 700-17-015616-187 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 8.13. **Prêt de la Maison du citoyen et Place de la culture** - Autoriser l'utilisation gratuite par Héma-Québec de la Maison du citoyen et Place de la culture et du Centre communautaire pour la tenue des collectes de sang prévues en 2022.

9. PLANIFICATION ET URBANISME

- 9.1. **Statistiques des permis de construction** - Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois de novembre 2021 montrant un total mensuel de 12 438 462 \$ et un cumulatif annuel de 137 979 525 \$.
- 9.2. **Décision sur une demande de permis de démolition** - 146, chemin de la Côte Sud - Zone C-2 475-1.
- 9.3. **Décision sur une demande de permis de construction et d'aménagement d'un espace tampon** - 146, chemin de la Côte Sud - Zone C-2 475-1.

10. RESSOURCES HUMAINES

- 10.1. **Rapport mensuel d'embauches** - Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour le mois de décembre 2021, tel que dressé par le directeur général par intérim conformément au Règlement RV-1497.
- 10.2. **Embauche au Service des loisirs** - Coordonnateur loisirs, poste syndiqué régulier à temps complet.
- 10.3. **Embauche au Service de sécurité incendie** - Inspecteur en prévention incendie, poste syndiqué régulier à temps complet.
- 10.4. **Organigramme du Service d'urbanisme** - Créer un poste supplémentaire de technicien en urbanisme, deux postes supplémentaires d'inspecteurs municipaux, un poste de responsable des services administratifs et nommer le titulaire du poste, un poste de chef de division, permis et inspections, un poste de chef de division, planification et projets et modifier l'organigramme en conséquence.
- 10.5. **Lettre d'entente numéro 66 amendée avec le Syndicat canadien de la fonction publique** - Approuver le projet de lettre d'entente numéro 66 amendée ayant trait aux mesures temporaires liées au coronavirus (COVID-19, SARS-CoV-2) affectant les cols bleus du Service des loisirs et l'ensemble des cols blancs et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
- 10.6. **Lettre d'entente numéro 73 amendée avec le Syndicat canadien de la fonction publique** - Approuver le projet de lettre d'entente amendée numéro 73 ayant trait aux postes de journaliers-chauffeurs temporaires de la division des parcs et espaces verts au Service des travaux publics pour la saison hivernale 2021-2022 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.

11. COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL

- 11.1. **Comité sur la reddition de comptes** - Prendre acte du dépôt du compte rendu du comité sur la reddition de compte du 1er décembre 2021 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.

12. ORGANISMES

- 12.1. **Adhésion 2022 - Divers organismes** - Autoriser le renouvellement de l'adhésion à différents organismes au cours de l'année 2022.
- 12.2. **Adhésion 2022 - Union des municipalités du Québec** - Autoriser le renouvellement de l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec au montant de 17 198,20 \$ pour l'année 2022.
- 12.3. **Adhésion 2022 - IVÉO** - Autoriser le renouvellement de l'adhésion à l'organisme IVÉO pour l'année 2022 au montant de 3 046,84 \$.
- 12.4. **Demande d'aide financière - Maison d'accueil pour femmes Le Mitan** - Accorder un don de 500 \$ à la maison d'accueil pour femmes Le Mitan pour l'année 2022.
- 12.5. **Demande d'aide financière - Fonds de l'athlète des Laurentides** - Accorder un don de 807 \$ au Fonds de l'athlète des Laurentides, géré par Loisirs Laurentides, pour l'année 2022.

13. APPUI ET PROCLAMATION

- 13.1. **Réforme de la Loi sur l'expropriation - Appui à l'Union des municipalités du Québec** - Appuyer la demande de l'Union des municipalités du Québec et demander au gouvernement du Québec de réformer la Loi sur l'expropriation afin que le total de l'indemnité versée à l'exproprié soit basé essentiellement sur la valeur marchande de l'immeuble.
- 13.2. **Appui de candidatures au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (exo)** - Appuyer la candidature de monsieur Pierre Charron, maire de la Ville de Saint-Eustache, de madame Liza Poulin, mairesse de la Ville de Blainville et celle de monsieur Mathieu Traversy, maire de la Ville de Terrebonne, aux postes d'administrateurs représentant la couronne nord au sein du conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (exo) et autoriser la mairesse Christine Beaudette à voter lors de la rencontre prévue à cette fin.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (durée de 20 minutes - sujets inscrits à l'ordre du jour)

15. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE
